

ANNEXE 4. GLOSSAIRE

Sauf mention contraire, les notions explicitées ci-dessous renvoient aux concepts utilisés dans le ROME (Agence nationale pour l'Emploi, *Répertoire opérationnel des métiers et des emplois*, La Documentation française, Paris, édition 1999 actualisée).

Activité	Combinaison de plusieurs « opérations » qui constitue une phase de travail (Vaichère, 1980).
Activités spécifiques	Précisent des caractéristiques propres à une offre ou à une demande d'emploi et permettent de saisir et de discerner des profils en faisant intervenir une spécialisation fonctionnelle, des types de procédés et des technologies utilisées, des méthodes de fabrication ou des matériaux travaillés, des responsabilités exercées.
Agrégation	Regroupe un ensemble d'emplois et de métiers relativement homogènes du point de vue des situations de travail et des compétences de base communes aux emplois et aux métiers qui le composent.
Aires de mobilité professionnelle	Permettent de discerner, à partir d'un emploi/métier source, une série d'emplois/métiers cibles potentiellement accessibles à un demandeur d'emploi. Construites sur la base d'une comparaison entre les emplois/métiers, elles ont pour objectif d'ouvrir des pistes d'orientation et de reconversion possibles dans un même secteur, dans des secteurs proches ou éloignés.
Appellations	Ensemble d'intitulés d'emplois et de métiers couramment utilisés dans les entreprises.
Capacités liées à l'emploi	Traduisent des capacités exprimées principalement en termes de savoir-être sans lesquels l'emploi/métier ne pourrait être exercé efficacement ; elles sont exprimées en termes de capacités cognitives, sociales, physiques.
Catégorie professionnelle	Privilégie le croisement d'un statut social (employé, ouvrier...) avec un milieu professionnel d'appartenance dominant (personnel de l'industrie hôtelière, cadres techniques de l'industrie...).
Compétence	Ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui sont manifestés dans l'exercice d'un emploi/métier, dans une situation donnée. Le ROME distingue les compétences techniques de base, les compétences communes et les compétences associées.
Compétence cognitive	Capacité à résoudre des problèmes dans un contexte donné.
Compétences associées	Repèrent des savoirs et des savoir-faire qui ne sont pas indispensables pour exercer l'emploi/métier mais qui constituent un atout pour accéder ou progresser dans cet emploi/métier .
Compétences communes	Regroupe, dans les fiches ROME, les compétences techniques de base, les compétences associées et les capacités liées à l'emploi.
Compétences techniques de base	Principaux savoir-faire requis pour exercer l'emploi/métier ; noyau dur de l'emploi/métier. Dans le ROME, elles permettent de délimiter l'agrégat d'emplois et de métiers, et elles servent de socle à la construction des aires de mobilité professionnelle.
Conditions de travail	Elles appartiennent aux spécificités de l'emploi/métier, et précisent des conditions de travail particulières qui s'écartent de la norme et qui sont caractéristiques de certaines conditions de travail.
Conditions générales d'exercice	Présentent les grandes caractéristiques de l'environnement du poste de travail.
Domaine professionnel	Délimite un champ de savoir et de savoir-faire techniques qui nécessitent des connaissances et des compétences susceptibles d'être mises en œuvre dans l'exercice de l'activité.

Emploi/métier	Unité de base de la nomenclature ROME qui rassemble des contenus d'activité proches ou semblables et qui renvoient à un ensemble homogène de situation.
Includence	Sentiment d'une personne débordée par son travail, à la fois dans le sens de la masse des tâches à accomplir et dans la perspective d'un temps insuffisant pour les réaliser (Tellenbach, 1979).
Opérations	Unité d'analyse du travail de l'opérateur (Vaichère, 1980).
Période de réalisation des activités	Périodes de la journée au cours desquelles sont réalisées des tâches présentant une certaine unité (repas, ménage, lits...) (Vaichère, 1980).
Spécificités	Rendent compte de la diversité des situations de travail et de la diversité des profils rencontrés dans le monde du travail.